

<http://clg-charles-de-gaulle-bu.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article15>

Ministère de l'Education Nationale  
Département d'Eure et Loir



Collège Charles de Gaulle

# Centre de documentation et d'information

- Pédagogie - Le C.D.I -



Date de mise en ligne : mardi 8 juin 2010

---

Copyright © Site du collège Charles de Gaulle - 28410 Bû - Tous droits

réservés

---

Le cdi est un lieu de travail, de recherches et de lecture.

Au CDI, je peux :

préparer un exposé,  
travailler sur documents,  
faire mes devoirs s'ils nécessitent l'utilisation de dictionnaires, atlas, manuels scolaires...,  
consulter des cédéroms, utiliser des logiciels éducatifs ou naviguer sur des sites web pédagogiques,  
rechercher des informations sur les métiers et l'orientation,  
lire un roman, feuilleter une revue,  
emprunter des ouvrages.

Pour aller au CDI, je dois donc avoir un projet correspond au règlement ci-dessus.

Tout ceci doit se faire dans le calme, avec le souci de respecter les personnes, le matériel et le lieu.

Merci.